



Déclaration fiscale

Par Jules24

Bonjour,

Je poste sur poste sur ce forum car je rencontre des difficultés à remplir ma première déclaration fiscale. En effet, je ne réside plus chez mes parents depuis l'année 2023, et n'est pas eu de domicile fixe depuis ce temps. Je ne possède aucun justificatif de domicile pour l'année 2024. J'ai cependant, ouvert une auto entreprise, qui, elle possède une boîte au lettre physique, qui m'est donc rattacher auprès de l'Urssaf depuis 2023. Cependant c'est une connaissance à moi qui me laisse utiliser cette adresse pour mon courrier, je n'ai donc pas la capacités de fournir un bail à mon nom. Ai je la possibilité de recourir à cette adresse afin de finaliser ma déclaration de 2025, et si oui, sous quel modalité ?

Merci pour votre retour.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Si vous n'êtes pas hébergé à cette adresse, ce n'est pas possible.

Si vous êtes sans domicile fixe, demandez une domiciliation au CCASS de la mairie.